

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 128 (2007)  
**Heft:** 6

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Aubry, Rose

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Quel est notre plus gros souci ?

Sommes-nous à la hauteur pour affronter: les exigences de la loi sur les denrées alimentaires, les fléaux qu'on nous annonce et les turbulences de la vie actuelle?

Durant quelques années nous avons un peu laissé de côté, la question concernant la loi sur les denrées alimentaires. Cette loi qui régit tout producteur de denrées alimentaires, dont nous, les apiculteurs, en faisons partie, exige un petit plus de nous tous. Une date de péremption doit figurer dès à présent sur nos étiquettes à miel. Vous verrez dans cette revue comment indiquer votre date afin d'être en ordre avec l'ordonnance. Il faut bien préciser que tout miel doit être muni de cette date: qu'il soit contrôlé ou non!!!

Pour tous ceux et celles qui ont participé aux festivités du centenaire du Centre de recherches apicoles (CRA), il était donné de nombreuses pistes concernant ce qu'il faut faire ou ne pas faire en apiculture. L'auditeur attentif avait la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances, la voie du futur se prépare avec l'équipe du Liebefeld. Cette équipe dynamique est à notre service et notre contribution est souhaitée, à nous de leur faire savoir quels sujets nous préoccupent, nous avons la possibilité de collaborer avec eux dans le terrain. A la place de dire que rien ne se fait, aidons nos chercheurs et collaborons aux recherches futures. Les gagnants seront les abeilles et nous-mêmes à la fois.

La saison apicole est prometteuse, les premiers miels de plaine sont extraits, avec un taux d'humidité très bas, suite à la grande chaleur d'avril. Mais attention, gare au manque de nourriture si le temps pluvieux persiste après avoir extrait les hausses et ayant des cadres remplis de couvain compact. Toutes ces bouches ont besoin de nourriture à peine sortie de leurs cellules, il ne faut pas sous-estimer ce besoin et bien évaluer la quantité disponible au moment de retirer les hausses. Sinon la saison prochaine pourrait être compromise.

La revue vous donne aussi à chaque publication, un aperçu de l'évolution des cas de loque et vous verrez que la loque européenne s'est de nouveau étendue d'une façon fulgurante. Un appel de sagesse à tous ceux qui récupèrent des essaims, ne ramassez pas ceux qui ne viennent pas de chez vous. Mieux vaut avoir moins de colonies ou quelques ruches vides que des colonies malades, parce qu'on a récolté un essaim de provenance inconnue.

A titre privé, je sollicite un meilleur respect des dates, pour me fournir: les annonces, les documents à publier comme les détails à glisser dans l'agenda de l'apiculteur.

**Je suis à votre service, soyez aussi un peu au mien s.v.p.!!!**

Prenez déjà note de cette information qui est capitale pour le bon fonctionnement de la rédaction. Notre équipe de l'imprimerie est à nos petits soins et cherche à nous satisfaire au maximum, pour ce faire elle installera une nouvelle «BÊTE», ce qui fait qu'une petite perturbation sera inévitable. Je suis déjà avertie, donc nous allons tout mettre en œuvre pour ne pas faire subir de préjudice à vous fidèles lecteurs.

**Attention, pour des raisons techniques, la revue d'août prendra de l'avance, il me faudra donc tous les documents, annonces comprises, avant le 28 juin.**

Bonne récolte et cordiales salutations.

**Votre butineuse: Rose Aubry**

L'adresse de votre rédactrice est: **Rue du Collège 55, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Adressez s.v.p. votre courrier électronique **uniquement** à: [Revue.SAR@freesurf.ch](mailto:Revue.SAR@freesurf.ch)

Couleurs de marquage  
des reines

